



U-LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 152 850 000 euros

Siège social : Place des Pléiades

ZI Belle Etoile Antarès

44470 CARQUEFOU

810 146 563 RCS NANTES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 23 JUIN 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

(...)

DEUXIEME DÉCISION :

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 307 243 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

(...)

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME PAR LE PRÉSIDENT

Madame Delphine PAYET

U Logistique - SAS au capital de 152 850 000 euros

Place des Pléiades - ZI Belle Etoile Antarès - BP 40306 - 44473 Carquefou cedex

Tél. : +33 (0)2 40 68 59 59 - fax. : +33 (0)2 40 68 58 00

810 146 563 RCS Nantes - Siret 810 146 563 000 20 - N° d'identification TVA. FR 38 810 146 563



U-LOGISTIQUE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'associé unique
U-LOGISTIQUE
Place Des Pleiades
44470 CARQUEFOU

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société U-LOGISTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Immeuble Elipsys 8, Rue des
Trente Six Ponts CS 57754
31077 Toulouse Cedex 4
Téléphone : +33 (0)5 62 27 57 57*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 7 mai 2026

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Bertrand Cuq
Associé

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF (en K€)	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	BRUT	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS	NET	NET
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5	3	2	3
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	48 435	21 953	26 482	27 094
Constructions	495 233	362 935	132 298	132 206
Installations techniques, matériel et outillage industriels	177 735	100 203	77 532	73 438
Autres immobilisations corporelles	114 109	64 692	49 417	46 795
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	10 478		10 478	11 784
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations	27 739		27 739	27 664
Créances rattachées à des participations	36 677		36 677	53 005
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	400		400	396
Prêts				
Autres immobilisations financières	229		229	194
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (III)	911 041	549 787	361 254	372 579
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	29 235		29 235	26 497
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	109		109	128
Avances et acomptes versés sur commandes	40		40	1 142
CRÉANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés	135 816	2	135 814	127 576
Autres créances	73 493		73 493	70 041
Charges constatées d'avance	3 098		3 098	2 221
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	29 000		29 000	39 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	36 620		36 620	2 880
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	307 411	2	307 409	269 484
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 218 452	549 789	668 663	642 063
(1) Dont à moins d'un an			65 046	81 259
(2) Dont à moins d'un an			248 633	199 433

PASSIF (en K€)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Capital (dont versé : 152 850 K€)	152 850	152 850
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 574	17 574
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 243	-1 868
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	307	-375
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 809	9 862
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	179 298	178 043
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	5 273	2 827
Provisions pour charges	41 838	39 232
TOTAL DES PROVISIONS (III)	47 110	42 059
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	141 842	129 685
Emprunts et dettes financières divers (2)	30	30
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 359	131 573
Dettes fiscales et sociales	115 209	109 807
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 041	8 197
Autres dettes	48 639	42 533
Produits constatés d'avance	136	137
TOTAL DES DETTES (1) (IV)	442 256	421 961
Écarts de conversion de différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	668 663	642 063
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	328 976	316 325
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat au 31 décembre 2025

EN K€	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	14 468	14 373
Production vendue	937 754	904 604
Montant net du chiffre d'affaires	952 222	918 977
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 328	3 979
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	79	
Autres produits	23 793	21 573
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	977 422	944 529
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	13 088	13 321
Variation de stocks (marchandises)	19	-71
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 691	6 023
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	-2 739	-790
Autres achats et charges externes (1)	582 147	559 960
Impôts, taxes et versements assimilés	19 107	18 293
Salaires	220 107	210 422
Cotisations sociales	109 006	105 485
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	38 063	36 235
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	6 370	2 410
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	86	
Autres charges	109	85
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	992 054	951 373
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-14 631	-6 844
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (2)	13 969	5 685
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	2 676	3 504
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		0
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 645	9 189
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	2 803	2 700
Différences négatives de change	0	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 803	2 700
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	13 842	6 489
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-790	-355

EN K€	2025	2024
Produits exceptionnels (VII)		692
Charges exceptionnelles (VIII)	947	1 371
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-947	-680
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 044	-660
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	994 067	954 410
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	993 760	954 784
BÉNÉFICE OU PERTE	307	-375
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	4 534	5 973
- Redevances de crédit-bail immobilier	2 285	2 428
(2) Dont produits concernant les entités liées	923	1 041
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	457	704

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les coopératives régionales Système U Nord-Ouest, Système U Est, Système U Sud et Système U Ouest ont apporté le 1er juillet 2017 leurs titres de la société U LOGISTIQUE à Coopérative U.

Au 31 décembre 2025, l'actionnaire unique de « U LOGISTIQUE » est Coopérative U.

Un contrôle URSSAF a eu lieu en 2025, suite à la notification du redressement du 3 décembre 2025, une provision à hauteur de 2,7 M€ a été constatée dans les comptes. Ce contrôle est en cours de contestation.

Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et les mises à jour ultérieures.

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir-ci après « Changement de méthode comptable ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, à savoir : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes comptables. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de U LOGISTIQUE (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée à savoir :

- Construction / Aménagement construction (selon composant) 10 à 25 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel industriel 2 à 15 ans
- Mobilier et Matériel de bureau 5 à 15 ans
- Emballage 2 à 5 ans

Ces amortissements ainsi calculés représentent les amortissements économiques. Une dépréciation est constatée si nécessaire pour ramener les éléments d'actif à la valeur actuelle.

Immobilisations financières

Ce poste inclut principalement les participations et les comptes courants des filiales de la société.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

Créances et Dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment lorsque les créances font l'objet d'un contentieux.

Au titre de 2025, la dépréciation du poste client représente 2 322 € (-79% par rapport à 2024).

Stocks

Ce poste est composé de consommables entrepôts, d'emballages et de matières recyclables. Ils sont valorisés au prix moyen d'achat pondéré.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Au 31 décembre 2025, ce poste est principalement constitué de comptes rémunérés et de soldes débiteurs de banque.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque la société U LOGISTIQUE a une obligation actuelle résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation dont le montant peut être estimé de façon fiable.

U LOGISTIQUE comptabilise notamment :

- Les engagements de médaille du travail,
- Les engagements de retraite.

Indemnités de départ à la retraite

Pour la valorisation des engagements, il a été appliqué la méthode par répartition des coûts au prorata de l'ancienneté recommandée par la compagnie des commissaires aux comptes et par les différentes normes comptables. Les accords communs ayant été signés sur l'exercice 2017, les hypothèses retenues sont désormais communes, quelques soient les coopératives d'appartenance d'origine :

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Age de départ à la retraite	Employé : 64 ans AM : 66 ans Cadres : 67 ans	Employé : 64 ans AM : 66 ans Cadres : 67 ans
Taux d'actualisation	2,80%	2,70%
Taux de revalorisation des salaires	4% Cadre / 3% autres statuts	4% Cadre / 3% autres statuts
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société Taux dégressif par tranche d'âge 0% au-delà de 50 ans	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société Taux dégressif par tranche d'âge 0% au-delà de 50 ans
Table de mortalité	INSEE TD-TV 2017-2019	INSEE TD-TV 2017-2019
Taux de charges sociales	Taux réel par collègue	Taux réel par collègue
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques

Méthode du Corridor

Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi constituent des actifs ou des passifs à amortir. Ils sont générés par les changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime. L'importante volatilité des taux d'intérêts a pour conséquence de faire varier de manière importante ces écarts actuariels.

Ainsi, ces écarts sont comptabilisés en appliquant la méthode du corridor : les écarts actuariels (gains ou pertes) sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus excèdent 10% de la valeur la plus élevée de l'obligation et de la juste valeur des actifs du régime. Cet excédent est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Avec la méthode du Corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants :

En K€	2025	2024	2023	2022
Passif comptabilisé au bilan	38 097	35 489	36 027	33 939
Charges comptabilisées dans le compte de résultat	2 608	1 905	2 215	2 120

Si les écarts actuariels avaient été constatés directement en résultat, les éléments suivants auraient été comptabilisés :

En K€	2025	2024	2023	2022
Passif comptabilisé au bilan (1)	37 230	35 488	37 388	35 878
Charges comptabilisées dans le compte de résultat	1 742	-1 901	1 510	-882

Médailles du travail

Une provision pour médailles du travail est comptabilisée. Son évaluation est effectuée avec les paramètres suivants :

- Age de début de carrière :
20 ans pour les employés
21 ans pour les agents de maîtrise
23 ans pour les cadres
- Age de fin de carrière :
64 ans pour les employés
66 ans pour les agents de maîtrise
67 ans pour les cadres

Taux de mobilité : idem engagement de retraite

- Tables de mortalité : INSEE TD-TV 2017-2019
- Taux d'actualisation : 2,80%
- Taux de revalorisation des médailles : 2%

Chiffre d'affaires

Production vendue de services

La production vendue de services correspond à la facturation des prestations de U LOGISTIQUE aux membres du Groupement U ainsi qu'à des clients externes.

Ventes de marchandises

Ce poste correspond à la revente de matières / déchets recyclables.

Intégration fiscale

Signature d'une convention d'intégration fiscale avec COOPERATIVE U, avec date d'effet au 01/01/2018, pour ses filiales : U LOGISTIQUE, SCI FRANQUIMMO, SEMM, U ECO RAISON SUD, U LOG FONTENAY, PORTIM, U ÉTABLISSEMENT DE PAIEMENT, SIPANOR.

La créance ou dette d'impôt liée à l'intégration fiscale est comptabilisée dans le compte 451500 – Compte Courant Intégration fiscale.

Au titre de 2025, la créance d'IS liée à l'intégration fiscale est de 1 383 944 €.

Le total des déficits fiscaux encore reportable est de 5 839 723 €.

Changement de méthodes comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après 2.).

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 79 321 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour 86 262 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 691 562 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 238 938 €.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 293 236 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024). Ce montant est constitué exclusivement d'avantages en nature.

Au 31 décembre 2025, les avantages en nature, pour un montant total de 330 989 €, sont enregistrés au crédit des comptes de charges de personnel initialement débités.

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Postes impactés (Données en euros)	31-12-2024 (retraitées en présentation)	31-12-2024 (publiées)
Actif		
Immobilisations corporelles en cours		11 463 121
Avances et acomptes		321 279
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	11 784 293	
Participations par mise en équivalence		0
Autres participations		27 663 878
Participations	27 663 878	
Valeurs mobilières de placement		39 000 000
Actions propres	0	
Autres titres	39 000 000	

Charges constatées d'avance remontées entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs mobilières de placement"	2 220 906	2 220 906
Résultat		
Produits exceptionnels sur opération en capital		691 562
Produits exceptionnels	691 562	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		238 938
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 132 324
Charges exceptionnelles	1 371 262	

NOTE 1

Tableau des immobilisations (en K€)

	MONTANT BRUT À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT BRUT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5			5
- Logiciels informatiques	5			5
- Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	811 395	87 690	53 094	845 991
- Terrains nus	317			317
- Terrains bâtis	17 164			17 164
- Agencements et aménagements de terrains	30 468	544	59	30 953
- Bâtiments	386 454	4 111	133	390 432
- Installations générales, agencements, aménagements des constructions	94 967	10 744	910	104 801
- Matériels industriels	164 923	18 038	5 226	177 735
- Installations générales, agencements, aménagements divers	89 282	8 739	1 599	96 421
- Matériel de transport	2 760	370	338	2 792
- Matériel de bureau et matériel informatique	849	4	35	818
- Mobilier	2 119	152	141	2 130
- Emballages récupérables	10 306	1 642		11 948
- Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	11 784	43 346	44 652	10 478
Immobilisations financières	81 259	39 089	55 302	65 046
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	892 659	126 778	108 396	911 041

	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS	
	VIREMENTS	ENTRÉES	VIREMENTS	SORTIES
	De poste à poste	Acquisitions	De poste à poste	Cessions
Immobilisations incorporelles				
- Logiciels informatiques				
- Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	44 652	43 037	44 652	8 442
- Terrains nus				
- Terrains bâtis				
- Agencements et aménagements de terrains	544			59
- Bâtiments	4 111			133
- Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 744			910
- Matériels industriels	18 038		2	5 225
- Installations générales, agencements, aménagements divers	8 721	17		1 599
- Matériel de transport		370		338
- Matériel de bureau et matériel informatique		4		35
- Mobilier	152		-2	143
- Emballages récupérables	1 642			
- Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	699	42 647	44 652	
Immobilisations financières		39 089		55 302
TOTAL	44 652	82 126	44 652	63 744

NOTE 2

Tableau des amortissements (en K€)

	DURÉE D'UTILISATION	MODE D'AMORTISSEMENT	MONTANT BRUT À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT BRUT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles			2	1		3
- Logiciels informatiques	5 ans	Linéaire	2	1		3
Immobilisations corporelles			520 078	38 062	8 356	549 784
- Agencements et aménagements de terrains	25 ans	Linéaire	20 856	1 154	56	21 953
- Bâtiments	25 ans	Linéaire	284 872	11 712	133	296 450
- Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 à 15 ans	Linéaire	64 344	3 043	902	66 485
- Matériels industriels	5 à 10 ans	Linéaire	91 486	13 895	5 178	100 203
- Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans	Linéaire	45 578	6 197	1 571	50 204
- Matériel de transport	5 ans	Linéaire	2 077	285	337	2 025
- Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire	835	5	35	806
- Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire	1 899	63	143	1 819
- Emballages récupérables	5 ans	Linéaire	8 132	1 707		9 839
Immobilisations financières						
TOTAL DES AMORTISSEMENTS			520 079	38 063	8 356	549 787

	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS
	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Éléments cédés
Immobilisations incorporelles	1	
- Logiciels informatiques	1	
Immobilisations corporelles	38 062	8 356
- Agencements et aménagements de terrains	1 154	56
- Bâtiments	11 712	133
- Installations générales, agencements, aménagements des constructions	3 043	902
- Matériels industriels	13 895	5 178
- Installations générales, agencements, aménagements divers	6 197	1 571
- Matériel de transport	285	337
- Matériel de bureau et matériel informatique	5	35
- Mobilier	63	143
- Emballages récupérables	1 707	
Immobilisations financières		
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	38 063	8 356

NOTE 3

Tableau des dépréciations (en K€)

	DÉPRÉCIATIONS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	11		9	2
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS	11		9	2

NOTE 4

Tableau des filiales et participations (en K€)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENUE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS		MONTANT DES ENGAGEMENTS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CA HT DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTAT COMPTABLE DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
			BRUTE	NETTE				
SCI HAUTE FORET	22 106	99,98%	12 038	12 038	1 865	2 872	1 914	
SCI GRANDS PAS	12 811	99,99%	7 999	7 999	3 771	1 668	625	
SCI CLERMONT 1	4 096	99,00%	10	10	13 978	3 732	1 458	2 970
SEMM	22 270	100,00%	7 491	7 491		3 056	225	4 000
SCI SANVITO	1 962	99,99%	10	10	22 182	3 250	1 324	6 999
SCI FRANQUIIMMO	1 738	95,00%	1	1		2 454	539	
SCI SAINTE COLOMBE	1 831	99,90%	10	10	11 843	1 683	288	
SCI DARGETTE LANGON	367	99,00%	5	5	808	109	82	
U LOG MAGNY FRAIS	-1	100,00%	10	10		0	-11	
A. Total des filiales	67 180		27 574	27 574	54 448	18 825	6 444	13 969
U TECH	5 214	1,92%	100	100		171 621		
TRANSPORT MULTIMODAL ALLIANCES		10,89%	65	65				
B. Total des participations	5 214		165	165	0	171 621	0	0
C. Total des filiales et des participations (A + B)	72 394		27 739	27 739	54 448	190 445	6 444	13 969

NOTE 5

Tableau des stocks et en-cours (en K€)

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Matières premières et autres approvisionnements	29 235	26 497
- Fournitures d'atelier	126	125
- Fournitures informatiques	49	56
- Emballages consignés	27 545	24 681
- Fournitures entrepôts	1 515	1 635
En-cours de production		
Produits finis		
Marchandises	109	128
- Emballages	109	128
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	29 344	26 624

NOTE 6

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice (en K€)

CRÉANCES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À UN AN AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	36 906	36 712	195
- Créances rattachées à des participations	36 677	36 677	
- Autres immobilisations financières	229	35	195
Créances de l'actif circulant	209 307	209 307	
- Clients et comptes rattachés	135 814	135 814	
- Autres créances	73 493	73 493	
Charges constatées d'avance	3 098	2 613	484
TOTAL	249 311	248 633	679

NOTE 7

Tableau des provisions (en K€)

	MONTANTS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRIS DE L'EXERCICE UTILISÉES	NON UTILISÉES	MONTANT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Provisions pour risques	2 827	3 762	1 316		5 273
- Provisions pour litiges	886	622	375		1 133
- Autres provisions pour risques	1 940	3 140	941		4 139
Provisions pour charges	39 232	2 608	3		41 838
- Engagements de retraite	35 489	2 608			38 097
- Médailles du travail	3 743		3		3 741
TOTAL	42 059	6 370	1 319		47 110

NOTE 8

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (en K€)

DETTE	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	141 842	28 562	79 301	33 979
Emprunts et dettes financières divers	30	30		
Fournisseurs et comptes rattachés	127 359	127 359		
Dettes fiscales et sociales	115 209	115 209		
Autres dettes	48 639	48 639		
Dettes sur Immobilisations	9 041	9 041		
Produits constatés d'avance	136	136		
TOTAL	442 256	328 976	79 301	33 979
Emprunts souscrits dans l'exercice	38 300			
Emprunts remboursés dans l'exercice	26 204			
(1) dont concours bancaires courants				

NOTE 9

Tableau des dettes garanties par des sûretés réelles (en K€)

DETTE	MONTANT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	MONTANT GARANTI
Mandats d'hypothèque	51 217	51 217
- Emprunts U Log	14 847	14 847
- Emprunts SCI Haute Foret	1 865	1 865
- Emprunts SCI Grands Pas	3 501	3 501
- Emprunts SCI Clermont 1	2 282	2 282
- Emprunts SEMM	13 292	13 292
- Emprunts SCI Sanvito	6 404	6 404
- Emprunts SCI Franquimmo	3 798	3 798
- Emprunts SCI Sainte Colombe	5 229	5 229

NOTE 10

Tableau des honoraires des commissaires aux comptes (CAC) et des organismes tiers indépendants (OTI) (en K€)

	PWC
Honoraires afférents à la certification des comptes	61
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matières de durabilité	
TOTAL	61

NOTE 11

Tableau des crédits d'impôts (en K€)

	MONTANT
Quote-part Crédit d'impôt recherche U TECH	36
TOTAL	36

NOTE 12

Tableau des transactions non conclues aux conditions normales de marché avec des parties liées (en K€)

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 13

Tableau des engagements de crédit-bail (en K€)

CRÉDIT-BAIL	VALEUR À LA SIGNATURE DU CONTRAT	COÛT D'ENTRÉE DE L'ACTIF	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS THÉORIQUES		VALEUR NETTE
			DE L'EXERCICE	CUMULÉES	
Terrains	1 909	0	79	872	1 037
Constructions	33 204	0	1 819	16 698	16 506
Matériel industriel	53 931	0	4 755	29 244	24 687
TOTAL	89 044	0	6 653	46 814	42 230

CRÉDIT-BAIL	REDEVANCES PAYÉES		REDEVANCES RESTANT À PAYER			PRIX D'ACHAT RÉSIDUEL
	DE L'EXERCICE	CUMULÉES	À MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	À PLUS DE 5 ANS	
Terrains	7	1 572	7	5	2	0
Constructions	996	25 318	1 147	3 178	3 561	0
Matériel industriel	3 918	32 728	3 976	14 951	1 307	969
TOTAL	4 921	59 617	5 129	18 134	4 870	969

NOTE 14

Tableau des autres opérations non inscrites au bilan (en K€)

NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES RISQUES ET AVANTAGES ATTENDUS DE L'OPÉRATION	GARANTIES DONNÉES	AUTRES INFORMATIONS
Cautions sur travaux immobiliers		311	

NOTE 15

Tableau de répartition des effectifs par catégorie

	2025	2024
Cadres	275	268
Agents de maîtrise	617	601
Employés	5 367	5 195
TOTAL	6 259	6 064

NOTE 16

Tableau sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Nom	COOPÉRATIVE U
Siège	PARC TERTIAIRE ICADE BÂTIMENT MONTRÉAL 20 RUE D'ARCUEIL 94150 RUNGIS
N° d'identification si entité française	304 602 956 00142

NOTE 17

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice (en K€)

Le capital social est composé de 3 057 000 parts de 50 € de valeur nominale.

CAPITAUX PROPRES À L'OUVERTURE	178 043
Apports en capital	0
Réduction de capital	0
Prime d'émission	0
Prime d'apport	0
Résultat de l'exercice	307
Provisions règlementées	947
MONTANT A LA CLÔTURE	179 298

Les provisions règlementées sont constituées uniquement des provisions pour amortissements dérogatoires.

NOTE 18

Ventilation du chiffre d'affaires (en K€)

	2024	2025
Facturation Groupe	831 627	864 481
Prestation enlèvement transport	54 874	55 827
Vente de déchets	14 373	14 468
Vente d'emballages	3 778	2 981
Prestations externes	14 325	14 465
TOTAL	918 977	952 222

NOTE 19

Situation fiscale différée ou latente (en K€)

	au 31/12/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	au 31/12/2025
Décalage certain ou éventuel				
Charges non déductibles temporairement				
▪ à déduire l'année suivante				
- participation des salariés				
- contribution sociale de solidarité	1 633	1 531	1 470	1 693
▪ à déduire ultérieurement				
- provision pour retraite	35 489	2 608		38 097

NOTE 20

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices (en K€)

	Avant Impôts	Impôts société	Après Impôts
Résultat courant	-790	-2 044	1 254
Résultat exceptionnel	-947	0	-947
Participation des salariés	0	0	0
Résultat Comptable	-1 736	-2 044	307

NOTE 21

Engagements hors bilan donnés et reçus (en K€)

	ENGAGEMENTS DONNES	ENGAGEMENTS RECUS	DONT ENTREPRISES LIEES
Redevances de crédit-bail			
- à moins d'un an	5 329		
- de 1 à 5 ans	18 089		
- à plus de 5 ans	4 842		
Dettes garanties par des sûretés réelles	66 588		
Cautions délivrées à des tiers	14 750		
Engagements illimités comme associés	39 699		39 699
Cautions reçues		311	
Crédits confirmés et autorisations de découverts non utilisés		0	
TOTAL	149 296	311	39 699

Par ailleurs U LOGISTIQUE en qualité de membre de U TECH est solidairement responsable du passif de celui-ci.

Le passif de U TECH se décompose comme suit :

Emprunts bancaires	85 363
Dettes envers les membres du GIE	25 636
Dettes envers les Tiers	43 113
total	154 112

NOTE 22

Evénements importants depuis la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2025 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

Bilan au 31 décembre 2025

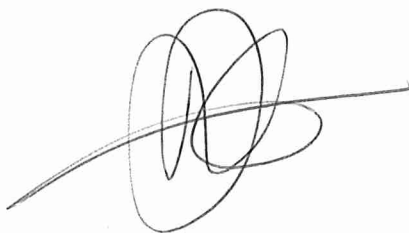
ACTIF (en K€)	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	BRUT	AMORTISSEMENTS, PROVISIONS	NET	NET
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5	3	2	3
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	48 435	21 953	26 482	27 094
Constructions	495 233	362 935	132 298	132 206
Installations techniques, matériel et outillage industriels	177 735	100 203	77 532	73 438
Autres immobilisations corporelles	114 109	64 692	49 417	46 795
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	10 478		10 478	11 784
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations	27 739		27 739	27 664
Créances rattachées à des participations	36 677		36 677	53 005
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	400		400	396
Prêts				
Autres immobilisations financières	229		229	194
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (III)	911 041	549 787	361 254	372 579
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	29 235		29 235	26 497
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	109		109	128
Avances et acomptes versés sur commandes	40		40	1 142
CRÉANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés	135 816	2	135 814	127 576
Autres créances	73 493		73 493	70 041
Charges constatées d'avance	3 098		3 098	2 221
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	29 000		29 000	39 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	36 620		36 620	2 880
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	307 411	2	307 409	269 484
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 218 452	549 789	668 663	642 063
(1) Dont à moins d'un an			65 046	81 259
(2) Dont à moins d'un an			248 633	199 433

PASSIF (en K€)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Capital (dont versé : 152 850 K€)	152 850	152 850
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 574	17 574
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 243	-1 868
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	307	-375
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 809	9 862
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	179 298	178 043
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	5 273	2 827
Provisions pour charges	41 838	39 232
TOTAL DES PROVISIONS (III)	47 110	42 059
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	141 842	129 685
Emprunts et dettes financières divers (2)	30	30
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 359	131 573
Dettes fiscales et sociales	115 209	109 807
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 041	8 197
Autres dettes	48 639	42 533
Produits constatés d'avance	136	137
TOTAL DES DETTES (1) (IV)	442 256	421 961
Écarts de conversion de différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	668 663	642 063
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	328 976	316 325
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat au 31 décembre 2025

EN K€	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	14 468	14 373
Production vendue	937 754	904 604
Montant net du chiffre d'affaires	952 222	918 977
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 328	3 979
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	79	
Autres produits	23 793	21 573
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	977 422	944 529
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	13 088	13 321
Variation de stocks (marchandises)	19	-71
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 691	6 023
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	-2 739	-790
Autres achats et charges externes (1)	582 147	559 960
Impôts, taxes et versements assimilés	19 107	18 293
Salaires	220 107	210 422
Cotisations sociales	109 006	105 485
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	38 063	36 235
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	6 370	2 410
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	86	
Autres charges	109	85
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	992 054	951 373
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-14 631	-6 844
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (2)	13 969	5 685
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	2 676	3 504
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		0
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 645	9 189
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	2 803	2 700
Différences négatives de change	0	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 803	2 700
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	13 842	6 489
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-790	-355

EN K€	2025	2024
Produits exceptionnels (VII)		692
Charges exceptionnelles (VIII)	947	1 371
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-947	-680
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 044	-660
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	994 067	954 410
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	993 760	954 784
BÉNÉFICE OU PERTE	307	-375
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	4 534	5 973
- Redevances de crédit-bail immobilier	2 285	2 428
(2) Dont produits concernant les entités liées	923	1 041
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	457	704



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les coopératives régionales Système U Nord-Ouest, Système U Est, Système U Sud et Système U Ouest ont apporté le 1er juillet 2017 leurs titres de la société U LOGISTIQUE à Coopérative U.

Au 31 décembre 2025, l'actionnaire unique de « U LOGISTIQUE » est Coopérative U.

Un contrôle URSSAF a eu lieu en 2025, suite à la notification du redressement du 3 décembre 2025, une provision à hauteur de 2,7 M€ a été constatée dans les comptes. Ce contrôle est en cours de contestation.

Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et les mises à jour ultérieures.

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir-ci après « Changement de méthode comptable ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, à savoir : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes comptables. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de U LOGISTIQUE (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée à savoir :

- Construction / Aménagement construction (selon composant) 10 à 25 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel industriel 2 à 15 ans
- Mobilier et Matériel de bureau 5 à 15 ans
- Emballage 2 à 5 ans

Ces amortissements ainsi calculés représentent les amortissements économiques. Une dépréciation est constatée si nécessaire pour ramener les éléments d'actif à la valeur actuelle.

Immobilisations financières

Ce poste inclut principalement les participations et les comptes courants des filiales de la société.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

Créances et Dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment lorsque les créances font l'objet d'un contentieux.

Au titre de 2025, la dépréciation du poste client représente 2 322 € (-79% par rapport à 2024).

Stocks

Ce poste est composé de consommables entrepôts, d'emballages et de matières recyclables. Ils sont valorisés au prix moyen d'achat pondéré.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Au 31 décembre 2025, ce poste est principalement constitué de comptes rémunérés et de soldes débiteurs de banque.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque la société U LOGISTIQUE a une obligation actuelle résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation dont le montant peut être estimé de façon fiable.

U LOGISTIQUE comptabilise notamment :

- Les engagements de médaille du travail,
- Les engagements de retraite.

Indemnités de départ à la retraite

Pour la valorisation des engagements, il a été appliqué la méthode par répartition des coûts au prorata de l'ancienneté recommandée par la compagnie des commissaires aux comptes et par les différentes normes comptables. Les accords communs ayant été signés sur l'exercice 2017, les hypothèses retenues sont désormais communes, quelques soient les coopératives d'appartenance d'origine :

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Age de départ à la retraite	Employé : 64 ans AM : 66 ans Cadres : 67 ans	Employé : 64 ans AM : 66 ans Cadres : 67 ans
Taux d'actualisation	2,80%	2,70%
Taux de revalorisation des salaires	4% Cadre / 3% autres statuts	4% Cadre / 3% autres statuts
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société Taux dégressif par tranche d'âge 0% au-delà de 50 ans	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la société Taux dégressif par tranche d'âge 0% au-delà de 50 ans
Table de mortalité	INSEE TD-TV 2017-2019	INSEE TD-TV 2017-2019
Taux de charges sociales	Taux réel par collègue	Taux réel par collègue
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques

Méthode du Corridor

Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi constituent des actifs ou des passifs à amortir. Ils sont générés par les changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime. L'importante volatilité des taux d'intérêts a pour conséquence de faire varier de manière importante ces écarts actuariels.

Ainsi, ces écarts sont comptabilisés en appliquant la méthode du corridor : les écarts actuariels (gains ou pertes) sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus excèdent 10% de la valeur la plus élevée de l'obligation et de la juste valeur des actifs du régime. Cet excédent est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Avec la méthode du Corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants :

En K€	2025	2024	2023	2022
Passif comptabilisé au bilan	38 097	35 489	36 027	33 939
Charges comptabilisées dans le compte de résultat	2 608	1 905	2 215	2 120

Si les écarts actuariels avaient été constatés directement en résultat, les éléments suivants auraient été comptabilisés :

En K€	2025	2024	2023	2022
Passif comptabilisé au bilan (1)	37 230	35 488	37 388	35 878
Charges comptabilisées dans le compte de résultat	1 742	-1 901	1 510	-882

Médailles du travail

Une provision pour médailles du travail est comptabilisée. Son évaluation est effectuée avec les paramètres suivants :

- Age de début de carrière : 20 ans pour les employés
21 ans pour les agents de maîtrise
23 ans pour les cadres
- Age de fin de carrière : 64 ans pour les employés
66 ans pour les agents de maîtrise
67 ans pour les cadres

Taux de mobilité : idem engagement de retraite

- Tables de mortalité : INSEE TD-TV 2017-2019
- Taux d'actualisation : 2,80%
- Taux de revalorisation des médailles : 2%

Chiffre d'affaires

Production vendue de services

La production vendue de services correspond à la facturation des prestations de U LOGISTIQUE aux membres du Groupement U ainsi qu'à des clients externes.

Ventes de marchandises

Ce poste correspond à la revente de matières / déchets recyclables.

Intégration fiscale

Signature d'une convention d'intégration fiscale avec COOPERATIVE U, avec date d'effet au 01/01/2018, pour ses filiales : U LOGISTIQUE, SCI FRANQUIMMO, SEMM, U ECO RAISON SUD, U LOG FONTENAY, PORTIM, U ÉTABLISSEMENT DE PAIEMENT, SIPANOR.

La créance ou dette d'impôt liée à l'intégration fiscale est comptabilisée dans le compte 451500 – Compte Courant Intégration fiscale.

Au titre de 2025, la créance d'IS liée à l'intégration fiscale est de 1 383 944 €.

Le total des déficits fiscaux encore reportable est de 5 839 723 €.

Changement de méthodes comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après 2.).

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 79 321 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour 86 262 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 691 562 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 238 938 €.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 293 236 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024). Ce montant est constitué exclusivement d'avantages en nature.

Au 31 décembre 2025, les avantages en nature, pour un montant total de 330 989 €, sont enregistrés au crédit des comptes de charges de personnel initialement débités.

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Postes impactés (Données en euros)	31-12-2024 (retraitées en présentation)	31-12-2024 (publiées)
Actif		
Immobilisations corporelles en cours		11 463 121
Avances et acomptes		321 279
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	11 784 293	
Participations par mise en équivalence		0
Autres participations		27 663 878
Participations	27 663 878	
Valeurs mobilières de placement		39 000 000
Actions propres	0	
Autres titres	39 000 000	
Charges constatées d'avance remontées entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs"	2 220 906	2 220 906

mobilières de placement"		
Résultat		
Produits exceptionnels sur opération en capital		691 562
Produits exceptionnels	691 562	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		238 938
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 132 324
Charges exceptionnelles	1 371 262	

NOTE 2

Tableau des amortissements (en K€)

	DURÉE D'UTILISATION	MODE D'AMORTISSE- MENT	MONTANT BRUT À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT BRUT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles			2	1		3
- Logiciels informatiques	5 ans	Linéaire	2	1		3
Immobilisations corporelles			520 078	38 062	8 356	549 784
- Agencements et aménagements de terrains	25 ans	Linéaire	20 856	1 154	56	21 953
- Bâtiments	25 ans	Linéaire	284 872	11 712	133	296 450
- Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 à 15 ans	Linéaire	64 344	3 043	902	66 485
- Matériels industriels	5 à 10 ans	Linéaire	91 486	13 895	5 178	100 203
- Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans	Linéaire	45 578	6 197	1 571	50 204
- Matériel de transport	5 ans	Linéaire	2 077	285	337	2 025
- Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire	835	5	35	806
- Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire	1 899	63	143	1 819
- Emballages récupérables	5 ans	Linéaire	8 132	1 707		9 839
Immobilisations financières						
TOTAL DES AMORTISSEMENTS			520 079	38 063	8 356	549 787

	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS
	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Éléments cédés
Immobilisations incorporelles	1	
- Logiciels informatiques	1	
Immobilisations corporelles	38 062	8 356
- Agencements et aménagements de terrains	1 154	56
- Bâtiments	11 712	133
- Installations générales, agencements, aménagements des constructions	3 043	902
- Matériels industriels	13 895	5 178
- Installations générales, agencements, aménagements divers	6 197	1 571
- Matériel de transport	285	337
- Matériel de bureau et matériel informatique	5	35
- Mobilier	63	143
- Emballages récupérables	1 707	
Immobilisations financières		
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	38 063	8 356

NOTE 3

Tableau des dépréciations (en K€)

	DÉPRÉCIATIONS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	11		9	2
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS	11		9	2

NOTE 4

Tableau des filiales et participations (en K€)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENUE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS		MONTANT DES ENGAGEMENTS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CA HT DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTAT COMPTABLE DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
			BRUTE	NETTE				
SCI HAUTE FORET	22 106	99,98%	12 038	12 038	1 865	2 872	1 914	
SCI GRANDS PAS	12 811	99,99%	7 999	7 999	3 771	1 668	625	
SCI CLERMONT 1	4 096	99,00%	10	10	13 978	3 732	1 458	2 970
SEMM	22 270	100,00%	7 491	7 491		3 056	225	4 000
SCI SANVITO	1 962	99,99%	10	10	22 182	3 250	1 324	6 999
SCI FRANQUIMMO	1 738	95,00%	1	1		2 454	539	
SCI SAINTE COLOMBE	1 831	99,90%	10	10	11 843	1 683	288	
SCI DARGETTE LANGON	367	99,00%	5	5	808	109	82	
U LOG MAGNY FRAIS	-1	100,00%	10	10		0	-11	
A. Total des filiales	67 180		27 574	27 574	54 448	18 825	6 444	13 969
U TECH	5 214	1,92%	100	100		171 621		
TRANSPORT MULTIMODAL ALLIANCES		10,89%	65	65				
B. Total des participations	5 214		165	165	0	171 621	0	0
C. Total des filiales et des participations (A + B)	72 394		27 739	27 739	54 448	190 445	6 444	13 969

NOTE 5

Tableau des stocks et en-cours (en K€)

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Matières premières et autres approvisionnements	29 235	26 497
- Fournitures d'atelier	126	125
- Fournitures informatiques	49	56
- Emballages consignés	27 545	24 681
- Fournitures entrepôts	1 515	1 635
En-cours de production		
Produits finis		
Marchandises	109	128
- Emballages	109	128
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	29 344	26 624

NOTE 6

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice (en K€)

CRÉANCES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À UN AN AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	36 906	36 712	195
- Créances rattachées à des participations	36 677	36 677	
- Autres immobilisations financières	229	35	195
Créances de l'actif circulant	209 307	209 307	
- Clients et comptes rattachés	135 814	135 814	
- Autres créances	73 493	73 493	
Charges constatées d'avance	3 098	2 613	484
TOTAL	249 311	248 633	679

NOTE 7

Tableau des provisions (en K€)

	MONTANTS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRIS DE L'EXERCICE	MONTANT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
			UTILISÉES	NON UTILISÉES
Provisions pour risques	2 827	3 762	1 316	5 273
- Provisions pour litiges	886	622	375	1 133
- Autres provisions pour risques	1 940	3 140	941	4 139
Provisions pour charges	39 232	2 608	3	41 838
- Engagements de retraite	35 489	2 608		38 097
- Médailles du travail	3 743		3	3 741
TOTAL	42 059	6 370	1 319	47 110

NOTE 8

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (en K€)

DETTES	MONTANT BRUT	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN	ÉCHÉANCE À PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	ÉCHÉANCE À PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	141 842	28 562	79 301	33 979
Emprunts et dettes financières divers	30	30		
Fournisseurs et comptes rattachés	127 359	127 359		
Dettes fiscales et sociales	115 209	115 209		
Autres dettes	48 639	48 639		
Dettes sur Immobilisations	9 041	9 041		
Produits constatés d'avance	136	136		
TOTAL	442 256	328 976	79 301	33 979
Emprunts souscrits dans l'exercice	38 300			
Emprunts remboursés dans l'exercice	26 204			
(1) dont concours bancaires courants				

NOTE 9*Tableau des dettes garanties par des sûretés réelles (en K€)*

DETTE	MONTANT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	MONTANT GARANTI
Mandats d'hypothèque	51 217	51 217
- Emprunts U Log	14 847	14 847
- Emprunts SCI Haute Foret	1 865	1 865
- Emprunts SCI Grands Pas	3 501	3 501
- Emprunts SCI Clermont 1	2 282	2 282
- Emprunts SEMM	13 292	13 292
- Emprunts SCI Sanvito	6 404	6 404
- Emprunts SCI Franquimmo	3 798	3 798
- Emprunts SCI Sainte Colombe	5 229	5 229

NOTE 10*Tableau des honoraires des commissaires aux comptes (CAC) et des organismes tiers indépendants (OTI) (en K€)*

	PWC
Honoraires afférents à la certification des comptes	61
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matières de durabilité	
TOTAL	61

NOTE 11*Tableau des crédits d'impôts (en K€)*

	MONTANT
Quote-part Crédit d'impôt recherche U TECH	36
TOTAL	36

NOTE 12*Tableau des transactions non conclues aux conditions normales de marché avec des parties liées (en K€)*

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

NOTE 13

Tableau des engagements de crédit-bail (en K€)

CRÉDIT-BAIL	VALEUR À LA SIGNATURE DU CONTRAT	COÛT D'ENTRÉE DE L'ACTIF	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS THÉORIQUES		VALEUR NETTE
			DE L'EXERCICE	CUMULÉES	
Terrains	1 909	0	79	872	1 037
Constructions	33 204	0	1 819	16 698	16 506
Matériel industriel	53 931	0	4 755	29 244	24 687
TOTAL	89 044	0	6 653	46 814	42 230

CRÉDIT-BAIL	REDEVANCES PAYÉES		REDEVANCES RESTANT À PAYER			PRIX D'ACHAT RÉSIDUEL
	DE L'EXERCICE	CUMULÉES	À MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	À PLUS DE 5 ANS	
Terrains	7	1 572	7	5	2	0
Constructions	996	25 318	1 147	3 178	3 561	0
Matériel industriel	3 918	32 728	3 976	14 951	1 307	969
TOTAL	4 921	59 617	5 129	18 134	4 870	969

NOTE 14

Tableau des autres opérations non inscrites au bilan (en K€)

NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES RISQUES ET AVANTAGES ATTENDUS DE L'OPÉRATION	GARANTIES DONNÉES	AUTRES INFORMATIONS
Cautions sur travaux immobiliers		311	

NOTE 15

Tableau de répartition des effectifs par catégorie

	2025	2024
Cadres	275	268
Agents de maîtrise	617	601
Employés	5 367	5 195
TOTAL	6 259	6 064

NOTE 16

Tableau sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Nom	COOPÉRATIVE U
Siège	PARC TERTIAIRE ICADÉ BÂTIMENT MONTRÉAL 20 RUE D'ARCUEIL 94150 RUNGIS
N° d'identification si entité française	304 602 956 00142

NOTE 17

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice (en K€)

Le capital social est composé de 3 057 000 parts de 50 € de valeur nominale.

CAPITAUX PROPRES À L'OUVERTURE	178 043
Apports en capital	0
Réduction de capital	0
Prime d'émission	0
Prime d'apport	0
Résultat de l'exercice	307
Provisions règlementées	947
MONTANT A LA CLÔTURE	179 298

Les provisions règlementées sont constituées uniquement des provisions pour amortissements dérogatoires.

NOTE 18

Ventilation du chiffre d'affaires (en K€)

	2024	2025
Facturation Groupe	831 627	864 481
Prestation enlèvement transport	54 874	55 827
Vente de déchets	14 373	14 468
Vente d'emballages	3 778	2 981
Prestations externes	14 325	14 465
TOTAL	918 977	952 222

NOTE 19

Situation fiscale différée ou latente (en K€)

	au 31/12/2024	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	au 31/12/2025
Décalage certain ou éventuel				
Charges non déductibles temporairement				
▪ à déduire l'année suivante				
- participation des salariés				
- contribution sociale de solidarité	1 633	1 531	1 470	1 693
▪ à déduire ultérieurement				
- provision pour retraite	35 489	2 608		38 097

NOTE 20

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices (en K€)

	Avant Impôts	Impôts société	Après Impôts
Résultat courant	-790	-2 044	1 254
Résultat exceptionnel	-947	0	-947
Participation des salariés	0	0	0
Résultat Comptable	-1 736	-2 044	307

NOTE 21

Engagements hors bilan donnés et reçus (en K€)

	ENGAGEMENTS DONNES	ENGAGEMENTS RECUS	DONT ENTREPRISES LIEES
Redevances de crédit-bail			
- à moins d'un an	5 329		
- de 1 à 5 ans	18 089		
- à plus de 5 ans	4 842		
Dettes garanties par des sûretés réelles	66 588		
Cautions délivrées à des tiers	14 750		
Engagements illimités comme associés	39 699		39 699
Cautions reçues		311	
Crédits confirmés et autorisations de découverts non utilisés		0	
TOTAL	149 296	311	39 699

Par ailleurs U LOGISTIQUE en qualité de membre de U TECH est solidairement responsable du passif de celui-ci.

Le passif de U TECH se décompose comme suit :

Emprunts bancaires	85 363
Dettes envers les membres du GIE	25 636
Dettes envers les Tiers	43 113
total	154 112

NOTE 22

Evénements importants depuis la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2025 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.